



N°03
15/04/2020



Animatrice filière

Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Suppléance :
Marion POMPIER

Chambre d'agriculture
de la Corrèze
marion.pompier@correze.chambagri.fr

Rédactrice :
Karine BARRIERE

Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Limousin N°01
du 26/03/2019 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- La majorité des parcelles se situe entre le stade « 4-5 feuilles étalées » et le stade « grappes visibles ».

Mildiou

- La maturité des œufs est imminente.
- Surveillez les prévisions météo.

Excoriose

- Très peu de symptômes sur bois d'un an, sauf exception. La période de réceptivité est terminée.

Erinose

- A surveiller en fonction de vos historiques.













Météo

Faits marquants de la semaine écoulée-

Les températures enregistrées au cours de la semaine dernière ont été douces et comme prévu, les pluies rares. 4,5 mm ont été enregistrés au maximum à Verneuil le dimanche 12 avril.




Prévision pour la semaine du 16 au 21 avril

La semaine s'annonce printanière, des pluies significatives sont prévues à partir de dimanche.

		Jeudi 16	Vend 17	Sam 18	Dim 19	Lun 20	Mar 21
19	Températures	10-23	10-22	9-22	10-21	10-19	9-19
	Tendances						
87	Températures	12-22	12-20	10-21	10-21	10-19	9-19
	Tendances						

Stades phénologiques

	Zone Haute-Vienne	Zone Corrèze
Pinot noir	2-3 feuilles étalées	
Gamay	2-3 feuilles étalées	
Chardonnay		5-6 feuilles étalées – grappes visibles
Chenin		5-6 feuilles étalées – grappes visibles
Sauvignon blanc		5-6 feuilles étalées
Merlot		3-4 feuilles étalées
Cabernet franc		5-6 feuilles étalées
Cabernet sauvignon		3-4 feuilles étalées

STADE	Eichhorn et Lorenz	BBCH	
3-4 feuilles étalées	10	14	
4-5 feuilles étalées	11	15	
5-6 feuilles étalées - grappes visibles	12	16 et/ou 53	
6-7 feuilles étalées	13	17	
7-8 feuilles étalées	14	18	
boutons floraux agglomérés	15	55	
8-9 feuilles	16	19	
boutons floraux séparés	17	57	

Depuis la semaine dernière, les stades évoluent rapidement.

Pour le Cabernet sauvignon, on observe une hétérogénéité dans le développement des bourgeons ; la majorité se situe au stade « 3-4 feuilles étalées » mais certains sont encore au stade « pointe verte ».

Excoriose (*Phomopsis viticola*)

- **Éléments de biologie**

La période de sensibilité de la vigne s'étend du stade 6 « éclatement des bourgeons / sortie des feuilles » au stade 9 « premières feuilles étalées ».



Excoriose : Symptômes sur bois, rameaux et feuilles

à gauche : **Chancres d'excoriose sur bois d'un an** (Crédit photo : CDA 81)

à droite : **Lésion sur jeune rameau** (Crédit photo : CDA 81)

- **Situation dans les parcelles**

Les symptômes d'excoriose sur bois d'un an sont rares sur le vignoble ; on relève 2 % de symptômes à Branceilles sur le Cabernet sauvignon.

La période de sensibilité se termine dans la majeure partie des situations.

Évaluation du risque :

Le niveau de risque est à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction de l'observation de symptômes et du stade de sensibilité de la végétation. Seule une présence régulière de symptômes sur bois justifie une gestion spécifique.

Le risque de contamination est donc terminé dans la majeure partie des situations. Il ne subsiste que sur les parcelles tardives et à symptômes.

Mesures prophylactiques : les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver.

- **Maturité des œufs** (suivi laboratoire IFV)

La maturité des « œufs d'hiver » fait l'objet d'un suivi spécifique en laboratoire. Elle s'observe à partir d'échantillons de feuilles collectés sur différents sites et conservés en conditions naturelles durant tout l'hiver. Dès le printemps, chaque semaine, une fraction de ces lots est expédiée au laboratoire pour être placée en conditions extérieures. La maturité des œufs est considérée comme acquise dès que la germination des spores contenues dans les échantillons s'effectue en moins de 24 h.

Origines 2020 des lots de feuilles : Lot, Gers, Tarn-et-Garonne (Moissac), Haute-Garonne (Fronton), Tarn (Lisle/Tarn).

- **Modélisation** (Potentiel système - IFV)

J = 13 avril

Situation de J-7 à J : grâce aux dernières semaines relativement sèches, la pression exercée par le mildiou est faible sur les secteurs d'Objat et Verneuil.

Les tous premiers œufs d'hiver sont modélisés comme étant mûrs depuis le 8 avril pour le secteur d'Objat et le 9 avril pour le secteur de Verneuil. Les pluies enregistrées le 12 avril, n'ont pas été suffisantes et aucune contamination pré-épidémique n'a été modélisée.

La masse des œufs n'est pas encore mûre. Aucune contamination épidémique n'a donc pu être modélisée.

Simulation de J à J+10 : quelques pluies sont annoncées en fin de semaine mais ne devraient pas permettre d'inverser la tendance, la pression exercée par le mildiou devrait rester faible.

Les seuils pour engendrer la modélisation de contaminations pré-épidémiques restent donc élevés et sont supérieurs à 30 mm sur les secteurs d'Objat et Verneuil.

La maturité de la masse des œufs est modélisée pour le 21 avril sur le secteur de Verneuil et pour le 22 avril pour le secteur d'Objat. Une fois cette maturité atteinte, il faudra plus de 25 mm de pluies cumulées pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques.

Clés d'interprétation de Potentiel Système :

Les contaminations pré-épidémiques sont des épisodes de contaminations de faible ampleur et souvent non-identifiées au vignoble. A la différence des contaminations épidémiques qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, les contaminations pré-épidémiques sont généralement sans gravité.

Rappelons que les contaminations épidémiques ne sont possibles que lorsque la masse des œufs d'hiver atteint sa maturité (à ne pas confondre avec les premiers œufs précoces).

Évaluation du risque :

Rappelons que les premières contaminations épidémiques ne peuvent se produire qu'aux conditions suivantes :

+ la végétation est réceptive (stade sensible dès l'éclatement du bourgeon)	OUI
+ les œufs de mildiou ont atteint un stade de maturité suffisant	Les tous premiers œufs
+ les conditions climatiques permettent de générer des projections de spores, généralement sur la végétation au bas des souches (T° moyenne $> 11^{\circ}\text{C}$ et pluviométrie suffisante)	A surveiller

Le risque est maintenant dépendant des pluies qui pourraient subvenir autour du 21 avril. Il faut surveiller les prévisions météorologiques pour la fin de semaine.

• Éléments de biologie

Compte-tenu de la présence des formes de conservation du champignon directement sur le bois, les contaminations primaires de l'année suivante peuvent se produire très tôt, dès le stade « premières feuilles étalées ». L'identification des premiers foyers est souvent trop tardive (lorsqu'elles sont visibles, les taches sont déjà au stade sporulant ce qui signifie que la contamination s'est opérée 3 à 4 semaines plus tôt).

Une phase de sensibilité maximale est ensuite identifiée autour de la floraison.

Évaluation du risque :

Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité du cépage et par l'historique de contamination de la parcelle.

Pour les situations à haut risque (cépages sensibles, fortes attaques les années précédentes) : la période de risque démarre au stade 2-3 feuilles étalées. La période de sensibilité est en cours dans de nombreuses parcelles.

Pour les parcelles peu sensibles : la période de sensibilité démarre au stade « boutons floraux séparés » (stade 17, pré-floraison). Avant ce stade, surveillez vos parcelles pour détecter l'apparition éventuelle de symptômes sur feuilles.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : l'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de bio-contrôle](#).

Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

La présence du champignon n'a été relevée uniquement qu'en début de campagne l'an passé, de façon ponctuelle.

Évaluation du risque : bien que notre vignoble semble jusqu'à présent relativement épargné, la virulence du black-rot ne doit pas être sous-estimée. Il s'installe sur des parcelles dites à historique, et profite de la présence d'un inoculum significatif pour générer des contaminations précoces les années suivantes.

Dans les très rares situations ayant subi de fortes attaques les années antérieures, il existe un risque de contamination lors des pluies prévues en fin de semaine.

Mesures prophylactiques :

Elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire :

- les rameaux porteurs de chancres ou les grappes avec des baies momifiées restées sur les souches doivent être éliminés à la taille. Sur les vignes conduites en taille rase ou non taille, les grappes momifiées représentent un facteur de risque important.
- un travail du sol pour enfouir les résidus de feuilles et de grappes tombés au sol peut réduire ensuite le risque de projection au printemps.



Biologie et description des symptômes :

Le champignon responsable du black-rot se conserve sur les baies momifiées (grappillons non récoltés, accrochés au palissage ou tombés au sol), les vrilles, les feuilles infectées tombées au sol ou encore sur les chancres présents sur les sarments.

Les formes de conservation sont d'autant plus présentes dans les parcelles que les symptômes ont été importants l'année N-1. Le black rot est qualifié de maladie à foyers.

Au printemps, l'augmentation des températures et de l'hygrométrie permet la reprise d'activité du champignon et la production de spores qui pourront être disséminées lors de fortes pluies.

Erinose (*Colomerus vitis*)

• Éléments de biologie

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux. Lors d'attaques importantes au printemps, l'érinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.



Symptômes précoces d'érinose
(Crédit photo : CA19)



Biologie et description des symptômes :

L'érinose est caractérisée par l'apparition, à la face supérieure des jeunes feuilles, de galles boursoufflées. A la face inférieure de la feuille, se forme également un feutrage dense blanc ou rosé. Lorsque les galles vieillissent, ce feutrage vire au brun rouge. Le parasite responsable de ces symptômes est un acarien invisible à l'œil nu.

Les femelles hivernent dans les écailles des bourgeons et colonisent très tôt les jeunes feuilles pour se nourrir et pondre. Très rapidement après le débourrement démarre une phase de reproduction de l'acarien au cours de laquelle seront produites les populations d'adultes des premières générations estivales qui vont migrer vers le bourgeon terminal et les nouvelles feuilles des rameaux. Cette migration démarre fin mai et s'intensifie après la floraison.

• Situation dans les parcelles

Des symptômes ont été observés dans les secteurs de Brivezac, Branceilles.

Évaluation du risque : la pression engendrée par l'érinose, s'exprime ponctuellement, mais peut réduire fortement la photosynthèse.

La surveillance doit être accrue sur les parcelles ayant subi de fortes attaques d'érinose lors des campagnes précédentes. Les stratégies de gestion du risque dans les parcelles les plus sensibles reposent sur une régulation précoce des populations, avant leur phase de multiplication..



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : l'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de bio-contrôle](#).

Vers de la grappe

• Éléments de biologie

Pour rappel, le réseau national suit régulièrement cette problématique sur les vignobles du Limousin sans que toutefois une nuisibilité des vers de grappe ait été constatée.

Un réseau de 4 pièges est mis en place sur notre vignoble. Il permettra une surveillance régulière des tordeuses : Allasac (19), Branceilles (19), Brivezac (19), St Julien Maumont (19).

• Situation au vignoble

Les pièges viennent d'être installés sur notre vignoble.

Pour information, sur le vignoble Midi-Pyrénées, le vol d'eudémis est en cours.

• Mange bourgeon

Des dégâts sont observés en diverses situations. Surveillez l'évolution des dégâts sur les parcelles où ils auraient été déjà décelés. Les conditions climatiques chaudes permettent d'éloigner le risque rapidement en favorisant une croissance rapide de la végétation.

Seuil indicatif de risque : 15 % de ceps avec au moins 1 bourgeon mangé.



Bourgeons évidé par un mange bourgeon
(Crédit photo : CA19)

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Positionner les pièges pour les vers de grappe, si vous en avez**

Communiqué de la CRA NA :

Dans le cadre de l'activité de la surveillance biologique du territoire, il a été décidé de maintenir la diffusion des Bulletins de santé du Végétal (BSV) et le programme ENI tel que prévu initialement.

Cela implique que chacun d'entre vous puisse réaliser les observations BSV et ENI. Ainsi, au vu de la continuité de service SBT, la dérogation peut être appliquée à votre activité terrain afin de pouvoir réaliser les observations / tours de plaine qui alimenteront l'analyse de risque des BSV.

Bien entendu, ces déplacements et observations doivent se faire dans le strict respect des mesures barrières. En particulier, lors de la réalisation des observations sur les parcelles, **aucun contact ne doit se faire avec l'agriculteur propriétaire.**

Néanmoins, priorité absolue étant donnée à la sécurité de l'ensemble des observateurs du réseau ainsi que des propriétaires des parcelles suivies, plusieurs éditions pourraient voir leurs réseaux d'observation temporairement restreints.

Pour des raisons de fermeture de sites, certains suivis biologiques (maturation des œufs d'hiver de mildiou de la vigne, projection des ascospores de tavelure du pommier) seront également affectés.

Nous vous assurons des efforts déployés par l'ensemble des animateurs BSV de Nouvelle-Aquitaine pour assurer la continuité des informations fournies dans nos bulletins.

Nous vous tiendrons bien sûr informés en cas d'évolution de la situation, et des impacts que cela pourrait avoir sur la bonne diffusion de nos communications.

Restant à votre écoute et à vos côtés en cette période difficile,

L'équipe BSV N-A

Prochaine publication, le mardi 21 avril 2020
En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Leymat) et les producteurs du GIEE de Branceilles, la Fédération des Vins de la Corrèze (M MAGE), le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche) et les producteurs du GIEE « Miel des Muses », les producteurs du groupe 30000 VIGNE Limousin.